

PROTCOLE SANITAIRE COVID 19

RAPPEL DES DISPOSITIONS A SUIVRE POUR LA REPRISE



Les gestes barrières Covid-19 et port du masque sont obligatoires pour toute personne (en dehors de la situation de pratique physique).

A l'arrivée au cours, le pratiquant ou son représentant legal signe un registre de presence (Nom / Prénom / heure d'arrivée / Téléphone).

Préconisations sanitaires à prendre par les pratiquants avant de se rendre au dojo :

- J'ai un bon état de santé general.
- Si j'ai eu le COVID-19, ou des symptômes faisant suspecter une infection COVID-19 (fièvre, rhume, toux, douleur thoracique, fatigue, perte de goût ou d'odorat, diarrhées,...), je dois d'abord consulter un médecin avant ma reprise
- S'être douché, lavé les cheveux, avoir les mains propres et les ongles correctement coupés. Porter un judogi propre.
- **Prendre un sac à l'intérieur duquel doivent figurer son judogi, des mouchoirs jetables non utilisés, sa lotion hydro-alcoolique, ses « zoori », sa gourde.**

Préconisations sanitaires à faire respecter dans le dojo et durant la séance :

- **Accès aux vestiaires limité : le pratiquant doit arriver en tenue dans la mesure du possible**
- **Respecter le sens de circulation dans le Dojo**
- **Pas de public autorisé à ce jour, ni possibilité de rester dans la zone accueil du Dojo.**
- **Lavage des mains à l'entrée du dojo.**
- **Port du masque obligatoire en dehors des temps d'activité physique.**
- **Respecter les gestes barrières Covid-19 :** tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, utiliser des mouchoirs à usage unique, saluer sans se serrer la main, se laver les mains régulièrement, proscrire tout échange de matériel personnel : habits, judogi, gourdes...
- **A chaque sortie du tatami, le pratiquant remet son masque, se lave les mains et les pieds à l'aide de gel hydro-alcoolique.**
- Le salut s'effectue de façon traditionnelle mais avec une distanciation physique d'au moins un mètre entre les pratiquants (en ligne ou en quinconce).

Préconisations sanitaires à prendre par les pratiquants en arrivant à leur domicile :

- Après chaque séance, le pratiquant veillera à laver son judogi et ses effets personnels (zoori, gourde, etc...)
- Le pratiquant veillera à réapprovisionner son kit sanitaire (gel hydro-alcoolique, mouchoirs, masque)